

PERSONNEL DE SANTE

PROFESSIONNELS ET AUXILIAIRES

Note explicative

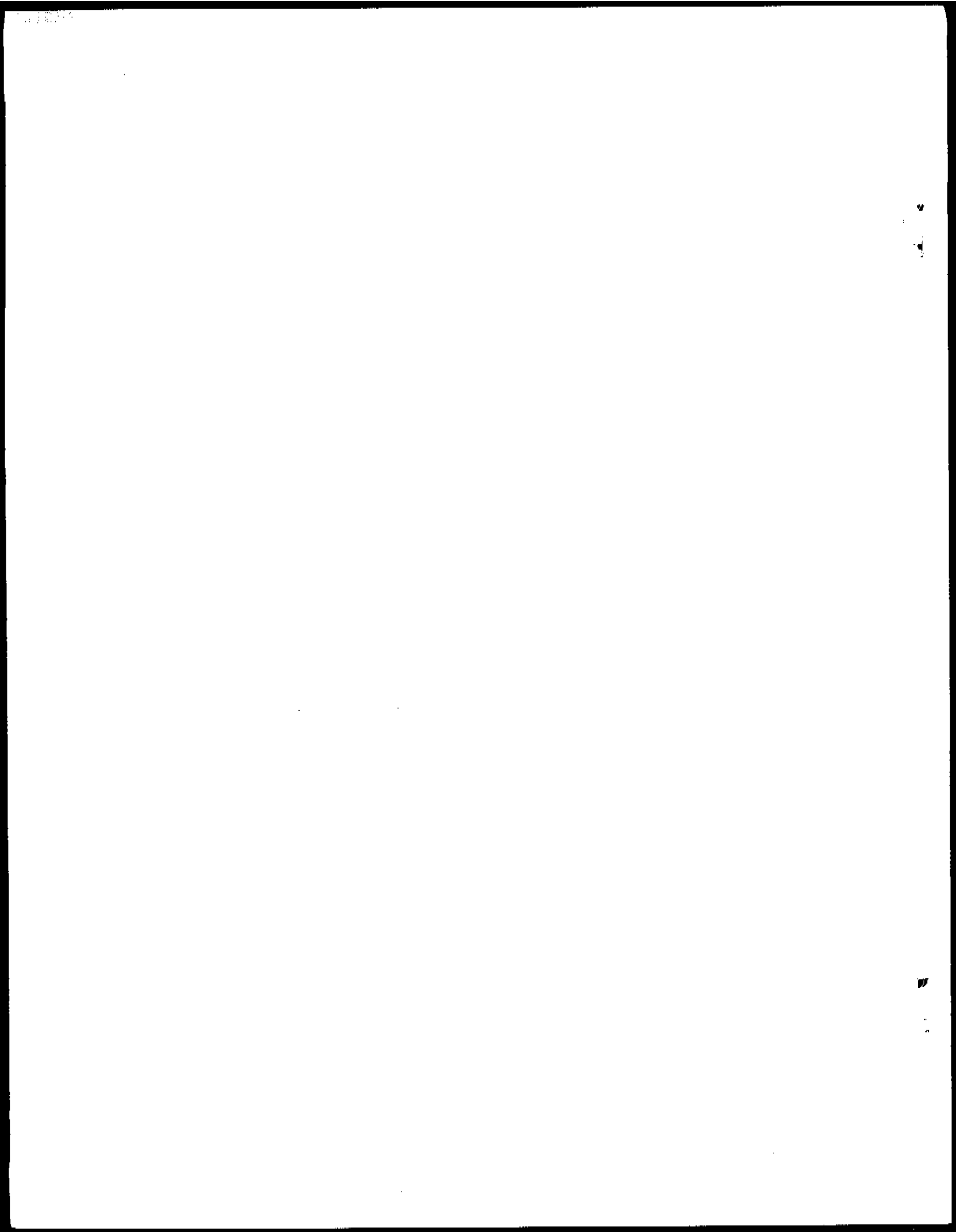


1. Le terme "profession" est employé pour désigner les occupations - telles que la médecine, la théologie et le droit - qui utilisent pour leur exercice ou au profit d'autrui, un ensemble de connaissances hautement reconnues du domaine des sciences et des arts (Oxford English Dictionary). Le travailleur professionnel, c'est celui qui a reçu une formation correspondant au niveau généralement admis pour la discipline en question (Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1961, 212, 4). La formation au niveau professionnel est telle qu'elle permet au travailleur de continuer à s'instruire par lui-même durant le restant de sa vie (McDermott, W. (1964) J. med. Educ., 39, 66).

2. Dans le domaine de la santé nous avons la médecine et les professions paramédicales. Le personnel paramédical comprend les membres de toutes les professions apparentées à la médecine qui entrent dans la composition de l'équipe sanitaire: infirmières, sages-femmes, techniciens de l'assainissement, dentistes, etc. (Actes off. Org. mond. Santé, 1963, 127, 184). Cependant dans le but d'éliminer la confusion qui existe souvent dans l'interprétation du terme "paramédical", nous suggérons d'éviter son emploi autant que faire se peut.

3. Un auxiliaire est un travailleur rétribué dans un domaine sanitaire donné, qui ne possède pas la qualification du niveau professionnel, qui assiste un travailleur professionnel et opère sous sa direction (Organisation des Nations Unies, Comité administratif de Coordination (1954) Report of the ad hoc inter-agency meeting on the training of auxiliary and community workers, p. 10 (Document non publié Coordination/R.170). Cité dans: Comité d'experts pour la Formation professionnelle et technique du Personnel médical et auxiliaire (1956) Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 109, 4). On forme des auxiliaires dans le but de satisfaire les besoins locaux; par conséquent, il n'y a pas de programmes généralement admis quant à leur formation. Cette formation est de caractère plutôt pratique, afin de mieux préparer les auxiliaires à exercer certaines fonctions (Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1961, 212, 12).

4. Il peut y avoir des auxiliaires en médecine, en soins infirmiers, en assainissement, etc. En outre, il peut y avoir différents niveaux à l'intérieur-même de la catégorie des auxiliaires - par exemple, en soins infirmiers: des infirmières auxiliaires, des aides infirmières, etc. (Actes off. Org. mond. Santé, 1963, 127, 184). Pour plusieurs professions sanitaires la catégorie des auxiliaires peut comprendre jusqu'à trois niveaux différents: a) l'auxiliaire semi-professionnel, ou du cycle moyen, ou assistant; b) l'auxiliaire aide (compétences dans diverses techniques); c) auxiliaires à compétence simple (un seul geste technique). (Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1965, 294, 22-23; pour plus de détails voir le Supplément au deuxième rapport sur la situation sanitaire dans le monde 1961-1962, Partie II. Enseignement et formation du personnel médico-sanitaire)



SCHEMA<sup>1</sup> INDICANT, POUR LES PRINCIPAUX MEMBRES DE L'EQUIPE SANITAIRE, LES RELATIONS  
EXISTANT ENTRE LES PERSONNELS DE SANTE PROFESSIONNELS ET AUXILIAIRES<sup>2</sup>

Degré d'instruction et type de formation	Médecine	Soins infirmiers Obstétrique	Généraliste	Laboratoire	Art dentaire
<u>Personnel professionnel</u> (Enseignement supérieur de type généralement accepté, universitaire ou "technologique")	Médecin	Infirmière Sage femme	Ingénieur sanitaire Technicien supérieur de l'assainissement	Biologiste Biochimiste	Dentiste
<u>Personnel auxiliaire</u> <sup>3</sup> Assistant (niveau moyen) Compétences dans tous les domaines de la profession, formation générale. Pour-rait faire partie de l'enseignement secondaire.	Assistant médical "Pêcheur" thérapeute "Praticante" "Behdar" Officier de santé	Infirmière assistante "Practical nurse" Sage femme assistante	"Sanitary overseer" Inspecteur sanitaire	Technicien de laboratoire	Assistant dentaire Infirmière dentaire scolaire
Aide (compétences dans diverses techniques appren-tées, formation générale)	"Infirmier" "Dresser" "Dispenser"	Aide-infirmière Infirmière auxiliaire Aide-soignante Accoucheuse	"House-to-house inspector"	Aide-technicien	Hygiéniste dentaire Technicien de laboratoire dentaire
Auxiliaire à compétence simple (un seul geste technique) ou ayant une formation générale simple	Détecteurs de lésions planiques ou filariennes, etc	Vaccinateur Préposé aux injections Stérilisateur	Collecteur de monstiques Désinfecteur	Microscopiste Préposé aux analyses d'urine	Aide de dentisterie

<sup>1</sup>Tiré de: Organisation Mondiale de la Santé (1964) Supplément au deuxième rapport sur la situation sanitaire dans le monde 1961-1962, Partie II, Enseignement et formation du personnel médico-sanitaire (document non publié de l'OMS WHO/PA/29b.64 Rev.1), révisé en mars 1966.

<sup>2</sup>Travailleur rétribué qui, dans un domaine technique donné, n'est pas pleinement qualifié, qui seconde un travailleur qualifié et opère sous sa direction". (Organisation des Nations Unies, Comité administratif de Coordination (1954) Report of the ad hoc inter-agency meeting on the training of auxiliary and community workers, p. 10 (Document non publié Coordination/R.170). Cité dans: Comité d'experts pour la Formation professionnelle et technique du Personnel médical et auxiliaire (Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 109, 4).

<sup>3</sup>La formation donnée aux auxiliaires et les termes utilisés pour les désigner varient selon les conditions et les habitudes locales; la classification verticale de ce personnel, telle qu'elle est présentée ici, est quelque peu arbitraire et n'indique pas nécessairement les rapports hiérarchiques exacts, le même titre pouvant correspondre à une formation et à des fonctions différentes selon les pays; Les équivalences d'échelons, représentées horizontalement, appellent encore plus de réserves.

<sup>4</sup>Nous entendons par compétence la connaissance d'une technique, jointe à la dextérité que donne l'habitude de la pratiquer.